

Le mot et le concept de vertu chez Machiavel et Montesquieu *

N'est-il pas bien vain d'écrire encore sur ces deux auteurs qui ont tant reçu d'éloges ou subi de flétrissures, ne serait-ce que de la part de la critique? N'est-ce pas que tout a été dit? La flétrissure, au demeurant, ne touche pas toujours seulement le Florentin taxé de «machiavélisme». On se souvient des mots d'Albert Mathiez dans les *Annales Historiques de la Révolution française*: «Montesquieu a gardé, du premier jusqu'au dernier jour de sa vie, tous les préjugés, toutes les passions du corps auquel il appartenait [...] *L'Esprit des lois* [...] n'est pas un livre de progrès, c'est un livre rétrograde [...]»¹. Mais si des milliers et des milliers d'ouvrages ont été écrits sur ces auteurs, n'est-ce pas aussi, et bien plutôt, l'indice, voire la preuve que la matière et la manière qu'ils ont données à penser sont infinies ou, tout au moins, quasi inépuisables?

De plus, si l'on a beaucoup écrit sur Machiavel ou bien sur Montesquieu, on a, par comparaison, peu écrit sur les deux à la fois. Signalons, cependant, entre autres:

– le livre d'Ettore Levi-Malvano qui relève des influences du premier sur le second, qui montre des correspondances de pensée entre les deux²;

* Nous reproduisons ici le texte de la conférence prononcée par H. Drei devant l'assemblée générale de la Société Montesquieu, le 31 janvier 1998. Il s'agit d'une présentation de sa thèse, *Le Mot et le concept de vertu chez Machiavel et Montesquieu*, à paraître sous une forme abrégée, chez L'Harmattan, sous le titre: *La Vertu politique: Machiavel et Montesquieu*.

1. N° 38, 1930, tome VII, p.105 et 110.

2. *Montesquieu e Machiavelli*, Paris, Champion, 1912.

– l'article de Robert Shackleton qui se propose de réexaminer les rapports de Montesquieu à Machiavel³.

Surtout, dans *Le Prince* et les *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, comme dans certaines œuvres de leur illustre lecteur du XVIII^e siècle (*L'Esprit des lois*, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*), la *virtù* ou la «vertu» représente un principe politique moteur, majeur, ou au moins, déjà, en bonne voie pour l'être (je veux parler, ici, des *Considérations* [...]).

Dès lors, il était plus que tentant de relire ces quatre grandes œuvres en s'efforçant de déterminer le concept de *virtù* ou de vertu, en particulier par ses entourages textuels; en s'essayant aussi à dire le rôle du mot et du concept à travers le fonctionnement d'ensemble des textes et, par conséquent, par là-même, apprécier, autant que faire se pouvait, les correspondances ou corrélations entre concept politique et conception de la politique.

Ce faisant, il nous est apparu que l'opinion traditionnellement admise et répandue selon laquelle, à un Montesquieu épris de liberté, s'opposerait un Machiavel partisan de la tyrannie et de ses pratiques tortueuses ne tenait guère. Le Florentin, comme le Français, est un ami de la liberté. Dans les deux cas, d'ailleurs, la liberté intérieure est interprétée comme ce qui fait, non la faiblesse, mais la force de l'État. Et l'un comme l'autre voient dans la discorde intérieure institutionnalisée, légalisée, et donc limitée et entretenue, le gage de la liberté. Tous deux perçoivent donc les formes politiques souhaitables comme des lieux de tension. Les énergies contradictoires d'une société donnée ne doivent pas, par conséquent, être comprimées, refoulées, mais exprimées et canalisées. La discorde, la liberté sont ainsi bénéfiques pour la vie, la survie de l'État.

L'étude de *virtù* et de «vertu» nous a conduit à percevoir une opposition, ou pour mieux dire, une distinction, mais d'un autre ordre. Machiavel, sans pour autant s'en réjouir, considère comme à peu près inévitable la guerre entre les États. Pour lui, la «logique» des rapports «interétatiques» est celle de l'affrontement. Montesquieu pour sa part, sans illusions, mais sans faiblesse, recherche des voies et des moyens d'évitement du déferlement violent. Et si nous ne pouvons l'éviter, tentons, du moins, de le limiter. La recherche de la paix, ou de la moindre guerre, amène ainsi Montesquieu à proposer des solutions de type fédératif ou confédératif. On remarquera que les États associés peuvent, à leur tour,

3. «Montesquieu and Machiavelli: A Reappraisal», *Comparative Literature Studies*, volume I, 1964, p. 1-13.

entretenir une certaine discorde entre eux ou avec l'État fédéral ou confédéral: et cela favorise certainement encore la liberté et la force dans et pour l'ensemble.

Comme on peut le voir, même dans ce domaine, l'opposition n'est pas vraiment tranchée de façon radicale. Ne se font pas face un bouillant belliste et un iréniste idéaliste. Deux hommes écrivent sur l'histoire, la politique, l'État et les États, parlent donc de la guerre, pensent la guerre et la paix. *Le Prince* et les *Discours* constituaient un vibrant hommage à l'amour de la patrie. Montesquieu, patriote lui aussi, laisse en outre percer le citoyen du monde.

S'il nous paraissait très souhaitable de traiter le sujet, nous ne pouvions cependant pas éviter de nous poser la question de la possibilité en général, et des possibilités particulières de traitement de ce sujet.

Tout d'abord, pour nous, la traduction est possible, même s'il demeure toujours, ou presque, un résidu de «trahison», comme l'a indiqué Georges Mounin dans *Les Problèmes théoriques de la traduction*⁴. Pour ce qui est de nos deux auteurs, notons que Montesquieu, lui qui, en son siècle, comprit mieux que beaucoup d'autres Machiavel, le lisait aussi en italien ou en latin⁵. Machiavel, quant à lui, familiarisé avec le français lors de ses missions diplomatiques en France, écrivait, certes, en italien, ou en florentin, mais tout en pensant aussi en latin, comme ce sera le cas des grands classiques du XVII^e siècle. Machiavel, Montesquieu possédaient des langages en commun ou, tout au moins, des langages partiellement en commun.

Au-delà de ces convergences, une grande différence entre les textes des auteurs consiste en ce que Montesquieu, au contraire de Machiavel, fournit, pour ainsi s'exprimer, un «mode d'emploi», ou, si l'on veut, une «méthode de lecture» de *L'Esprit des lois*, tout particulièrement par l'*Avertissement*, les *Éclaircissements* et grâce à tout un système de renvois concernant «vertu» à l'intérieur même du texte de *L'Esprit des lois*. Montesquieu, par son texte, vise les associations positives et négatives du mot «vertu». Ainsi se forment deux camps parmi les mots: celui de la vertu et celui qui lui est opposé. Tout cela ne va pas sans aider à la détermination du concept. De plus, l'auteur nous donne des définitions de sa vertu, pré-

4. Gallimard, Paris, 1963.

5. Voir l'article de R. Shackleton déjà cité et A. Bertièrre, «Montesquieu, lecteur de Machiavel», *Actes du congrès Montesquieu, Bordeaux, 23-26 mai 1955*, Bordeaux, Delmas, 1956, p. 141-158.

sente des substituts du mot. Ce que Machiavel ne fait pas ou fort peu. D'où, bien évidemment, pour nous, des démarches, des approches quelque peu différentes, même si, au bout du compte, les conclusions de l'enquête ne sont pas, formellement, très différentes. La «démarche» est un moyen, un ensemble de moyens; pas une fin en soi.

Machiavel ne nous procurait aucun «mode d'emploi» de son texte, ne donnait pas de «méthode de lecture». Nous avons donc été amené à imaginer, le plus raisonnablement possible, un protocole de lecture pour *virtù*.

Disons, d'emblée, que nous avons voulu éviter un double danger, peut-être un péril pluriel. Ni Scylla, ni Charybde. Ni mise en lambeaux de l'écrit, ni massif englobement des mots. A ce moment de notre travail, plus spécialement, Louis Hjelmslev et ses *Prolégomènes à une théorie du langage* étaient présents à notre esprit. Nous entendions bien respecter les exigences de non-contradiction – à moins que la contradiction ne fût le fait de l'auteur lui-même –, d'exhaustivité et de simplicité :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle d'exhaustivité, et l'exigence d'exhaustivité l'emporte sur celle de simplicité⁶.

D'où le recours, pour l'essentiel, à la classification des syntagmes significatifs pour *virtù* en fonction des trois grands verbes- «vicaires», au moins dans l'aire linguistico-culturelle indo-européenne: Être, avoir et faire. Cette classification, pour plus de précision, est recoupée par les catégories du positif et du négatif. Qu'*est-ce* que la *virtù* ou qu'*est-ce* qu'elle n'est pas? Qui *a* de la *virtù*, ou qui n'en a pas? Que *fait* la *virtù* ou que fait ce qui lui est opposé? Nous avons, bien entendu, été très secouru et soutenu dans ce travail par la structure même de la phrase machiavélienne. En effet, celle-ci s'articule fort souvent selon des dilemmes, s'organise à partir et autour d'oppositions franches, voire tranchées – Machiavel recourt fréquemment au «ou» alternatif, exclusif.

Pour Machiavel comme pour Montesquieu, nous n'avons pas seulement donc procédé par lecture horizontale, syntagmatique; mais aussi par relecture verticale, paradigmatique.

Les comptabilités syntaxiques et sémantiques nous ont paru intéressantes, mais insuffisantes. C'est pourquoi elles ont été relayées par une analyse plus générale des discours comportant une prise en compte des correspondances ou des coïncidences, des récurrences et des ricochets du texte. Quelles que soient, par ailleurs, leurs différences d'aspects, les textes de

6. *Prolégomènes*, chap. 3, «Empirisme et théorie du langage», trad. fr., Éditions de Minuit, Paris, 1968, p. 21.

Machiavel et de Montesquieu que nous avons examinés se caractérisent, surtout pour *virtù* et «vertu», par des retours et des retouches thématiques et problématiques que nous avons comparés et confrontés. Ainsi, tout ce qui lie *Le Prince* et les *Discours* est considérable.

De la sorte, nous avons été conduit à parler du caractère «dédaléen» ou «labyrinthique» des textes. C'était aussi mettre l'accent sur l'accueil particulier que ces livres réservent à l'activité de lecture et tout particulièrement à l'activité du lecteur en quête de *virtù* et de «vertu». La pédagogie des deux auteurs tient, en effet, à ce que le sens doit être, pour une large part, construit par le lecteur.

Notre méthode, ou plus modestement et plus justement, notre démarche n'évite pas forcément le reproche de «cercle vicieux». Les deux mots étudiés sont, en très grande partie, considérés comme étant la somme de leurs rapports aux autres mots. On pourrait nous objecter, qu'«en bonne logique», il faudrait procéder de la même manière pour chacun de ces autres mots.

On accroîtrait cependant ainsi, considérablement, la somme de travail, sans pour autant parvenir à beaucoup plus de certitude. La tentative pour briser le cercle vicieux, de la sorte, se solderait, bien plutôt, par son agrandissement que par son anéantissement. Notre procédé de focalisation sur *virtù*/«vertu» nous a semblé plus économe, et surtout plus capable de faire repérer certains points remarquables (*fortuna, ordine, republica...* d'une part; «amour», «égalité», «loi»... d'autre part) déterminant des «cercles vertueux». Les virtuèmes de *virtù*/«vertu» sont pris, par les comptages que nous en avons opérés et dans leurs accumulations, en un sens moyen, certes, et donc quelque peu incertain; mais ces virtuèmes, statistiquement, grâce à leur nombre même, voient leur incertitude sémantique tendre vers l'effacement – sans toutefois, il est vrai, y parvenir parfaitement. *Virtù* et «vertu» se trouvent donc quand même, finalement, caractérisés de façon admissible, acceptable. Rousseau était déjà très sensible à ce genre de problèmes. Ainsi, dans une note du second livre de l'*Émile*, il écrivait avec beaucoup de finesse :

J'ai fait cent fois réflexion, en écrivant, qu'il est impossible, dans un long ouvrage, de donner toujours les mêmes sens aux mêmes mots. Il n'y a point de langue assez riche pour fournir autant de termes, de tours et de phrases que nos idées peuvent avoir de modifications. La méthode de définir tous les termes, et de substituer sans cesse la définition à la place du défini, est belle, mais impraticable; car comment éviter le cercle? Les définitions pourraient être bonnes si l'on n'employait pas de mots pour les faire. Malgré cela, je suis persuadé qu'on peut être clair, même dans la pauvreté de notre langue, non pas en donnant toujours les mêmes acceptions aux mêmes mots, mais en faisant en sorte, autant de fois qu'on emploie chaque mot, que l'acception qu'on lui donne soit suffisamment déterminée par les idées qui s'y rapportent, et que chaque période où ce mot se trouve lui serve, pour ainsi dire, de définition.

Tantôt je dis que les enfants sont incapables de raisonnement, et tantôt je les fais raisonner avec assez de finesse. Je ne crois pas en cela me contredire dans les idées, mais je ne puis disconvenir que je ne me contredise souvent dans mes expressions⁷.

Cela admis, la phrase, avec ses mots, n'est pas pure obscurité, opacité, même si, et parce qu'il est vrai que tel mot de sens «x» en général, peut signifier «y», dans tel environnement textuel, et «z», dans tel autre. Le syntagme, la syntaxe, le contexte précisent, déterminent le sens du mot. Nous en avons, bien évidemment, tenu compte. Ou, pour reprendre la terminologie d'Émile Benveniste dans le second volume des *Problèmes de linguistique générale*⁸, le «sémantique» permet de développer, de discriminer, c'est-à-dire de préciser le «sémiotique».

Nous sommes dans le clair-obscur. Si nous nous trouvions dans une obscurité totale, rien ne pourrait se dire de compréhensible; si nous étions placés dans une clarté complète, nous aurions bien moins à dire sur tout ce qui a été dit.

Voyageant dans ce clair-obscur, à une méthode générale appliquée implacablement, inflexiblement aux deux auteurs, j'ai préféré une démarche plus pragmatique que j'ai voulue adaptée à chacun d'entre eux; ce qui n'interdit pas, au contraire, que certains regroupements ou rapprochements soient bien manifestes. Il ne s'agissait pas d'être systématiquement méthodique, ou invariablement anti-méthodique.

Parler des protocoles ne doit pas faire perdre de vue le principal, c'est-à-dire les deux conceptions politiques.

Je me suis efforcé d'aller le plus avant possible dans le détail des conceptions pour regarder des rouages, pour faire voir, intellectuellement, des fonctionnements, même si je n'adhère pas complètement à ces fonctionnements. Et il n'est d'ailleurs pas du rôle d'une thèse d'adhérer ou de condamner. En définitive, ce qui est sans doute le plus sensible, c'est la très grande cohérence des deux penseurs quant aux concepts et aux conceptions qui nous concernent.

Remarquons, tout d'abord, que leurs typologies générales des régimes politiques ne sont pas sans similitudes. Tyrannie, principat, république pour l'un; despotisme, monarchie, république chez l'autre. Dans les deux cas, les distinctions, les discriminations seront fondées sur la liberté, l'égalité, la légalité.

7. Garnier, Paris, 1964, p. 104.

8. Gallimard, Paris, 1974.

La *virtù*, principalement républicaine, et auxiliairement du domaine du principat, comparée avec la « vertu » chez Montesquieu, apparaît toutefois nettement plus individuelle. Machiavel parie sur ceux qu'il considère comme les meilleurs représentants d'une collectivité donnée. La *virtù* est ainsi présentée comme productrice d'*ordini*, d'institutions qui, à leur tour, fournissent un cadre adéquat aux actions des hommes « vertueux », c'est-à-dire qui agissent en vue du bien commun.

A la différence de Montesquieu, Machiavel paraît faire abstraction de la modération en tant que telle. On sait qu'en revanche, pour Montesquieu, la « vertu », elle-même, a besoin de limites, de modération. Plus précisément, le Florentin, quant à lui, pense que, tout particulièrement dans une république, les hommes « vertueux » se modéreront réciproquement, et puis que la vraie *virtù* n'a pas véritablement besoin de limites, de modération en dehors d'elle-même. Faite aussi de prudence, elle s'auto-limite, se modère par elle-même, spécialement s'il n'y a pas qu'un seul homme à la tête de l'État.

La « vertu », « amour de la patrie », « esprit de la république », « principe de la démocratie », « amour de l'égalité »... est essentiellement démocratique et, par comparaison avec la *virtù*, apparaît plus collective. La démocratie, telle que Montesquieu la donne à voir – et certainement telle qu'elle est si elle est vraie – parie ou compte sur, et avec, l'ensemble des membres de la collectivité, voire, en l'occurrence, de la communauté.

Ce distinguo, d'où peut naître un débat, n'a pas perdu de son actualité. Mais, dans l'un ou l'autre cas, pour peu que l'on pense que ce sont les hommes qui, bien ou mal, font leur histoire, et non, par exemple, les formes variées de la Providence, ou bien les forces variables de la production ; la *virtù* / « vertu », en tant que courage et compétence ou, surtout, comme amour et comme agir, constitue bien un moyen et une manière de comprendre et même de faire l'histoire, ou au moins de produire de l'histoire.

A ce propos, l'on peut dire que Machiavel et Montesquieu participent tous deux à un processus de laïcisation de la politique. Je dirai, cependant, qu'à son moment machiavélien, le processus n'est pas parfaitement clair. En effet, la démarche de Machiavel n'est pas dénuée d'arrière-pensées. Délivrant la politique de la religion, il se propose, aussi, d'exploiter dans le phénomène religieux ce qui peut servir à des fins politiques.

Quoi qu'il en soit, l'autonomie du politique, l'absence de légitimation par le religieux, le métaphysique, la moralité traditionnelle, mènent au développement de la liberté d'action des hommes. L'histoire étant considérée comme humainement intelligible et explicable, la pensée et l'action politiques autonomes deviennent possibles.

Avec Machiavel et Montesquieu, grâce en particulier aux concepts de *virtù* et de «vertu», l'on passe d'une vision de la politique fondée sur l'autorité à une conception fondée sur la liberté, ou plus exactement, sur la liberté et le partage d'une autorité immanente, en devenir.

Comme le dit pertinemment Claude Lefort dans *Le Travail de l'œuvre Machiavel*, dans la partie «À la lecture du “*Principe*”», avancer l'idée que «les républiques sont les régimes les plus solides, les plus résistants aux entreprises d'un agresseur parce que les citoyens y sont attachés à la liberté»,

c'est faire entendre, puisque l'autorité n'a pas seulement des bornes, comme dans la monarchie de type féodal, mais se trouve largement partagée entre les citoyens, que la logique des rapports de force joue en faveur d'une distribution du pouvoir et d'un système qui assurerait un échange entre gouvernants et gouvernés⁹.

Dans la partie consacrée «À la lecture des “*Discorsi*”», Claude Lefort souligne encore le fait que «la politique [...] suppose la conquête d'un soutien populaire.»¹⁰

Le prince machiavélien, lui aussi, doit, s'il veut se maintenir, acquérir le soutien de son peuple¹¹. Machiavel pense des termes nouveaux. Il y a, certes, la politique comme système de pouvoirs, mais aussi le politique comme structuration d'un pacte, éventuellement conclu tacitement, entre gouvernants et gouvernés.

Chez Montesquieu, a fortiori, la «vertu», «principe de la démocratie», «amour de la démocratie», «amour de l'égalité», «esprit d'égalité»... implique un partage du pouvoir, un pacte politique, d'ailleurs plus large que chez Machiavel. La démocratie véritable ne va pas sans liberté à l'intérieur, ni absence d'oppression en direction de l'extérieur.

J'ai travaillé à partir de et sur *virtù* chez Machiavel, et le concept m'est apparu à la fois important, immédiatement important par rapport à l'œuvre envisagée, totalisant, ordonnant. Mais un travail du même type sur *ordini* – à savoir, en général chez Machiavel, sur le mot et le concept d'«institutions» – était, lui aussi, envisageable. J'ai pensé qu'il valait mieux travailler sur *virtù*, parce que le concept était plus central, encore plus organisant pour les textes de Machiavel, plus productif; et aussi, parce qu'il était plus comparable avec celui de «vertu», et vice-versa. Mais, étant

9. Gallimard, Paris, 1972, p. 361.

10. Ouvr. cité, p. 625.

11. Voir en particulier *Le Prince*, chapitre IX.

donné la richesse et la complexité de ces textes, qui peut être parfaitement sûr de la supériorité de sa solution ?

De même, chez Montesquieu, pourquoi ne pas s'être consacré au mot et au concept de «liberté»? Si la «vertu» était très présente au commencement de *L'Esprit des lois*, elle se trouve, en particulier dans la deuxième moitié de l'ouvrage, largement supplantée, suppléée par la thématique et la problématique de la liberté.

Certes, *ordini* et «liberté», pour ne s'en tenir qu'à ces deux autres termes, entretiennent des rapports étroits avec *virtù* et «vertu», mais j'ai quand même, manifestement, privilégié ces deux derniers termes. Et, il est bien rare, historiquement comme intellectuellement, qu'un privilège soit pleinement, parfaitement justifié.

Je ne me lancerai donc pas dans une entreprise de justification. Mais, je dirai encore, pourtant, que la *virtù* est sans doute aussi, pour l'homme en tant qu'«animal politique», la marque de la liberté politique dans sa négativité (que d'autres ou un autre choisi (s) ou accepté (s) par moi, par nous *soient/* ou *soit* en charge de la chose publique, du politique). Tandis que la «vertu» représente, très vraisemblablement, la face de la liberté politique dans sa positivité (*Je décide avec les autres*). Au surplus (faut-il le rappeler?), un fonctionnement politique, et spécialement un fonctionnement «vertueux», suppose des *ordini*, des institutions, et faute de cela paraît relever de la pure utopie.

Cependant, même si l'on me concède cette préférence double pour *virtù* et pour «vertu», ai-je bien eu raison, notamment, de négliger *L'Art de la guerre*, d'écarter les *Lettres persanes*? – même si ces ouvrages sont nettement moins topiques du règne politique. Toute délimitation de corpus, quelles que soient, au demeurant, les précautions prises, participe toujours, peu ou prou, de l'arbitraire.

Mais, tout de même, pris d'une passion pondérée par/pour les fondations politiques de Machiavel et de Montesquieu, les écritures qui les font vivre, nous avons ressenti l'impérieuse obligation, au mieux de déterminer, au pire de mieux cerner deux maîtres-mots et deux concepts fonctionnels politiquement fondamentaux.

Quotidiennement, l'actualité nous administre la preuve de la pertinence et de la fécondité de ce qui fut pensé et écrit par Machiavel et par Montesquieu.

Ce travail achevé, nous éprouvons un sentiment ambivalent, celui, mêlé d'amertume et d'aménité, qui est propre à l'inachevé. Les hommes survivant, il n'y a pas de fin à l'histoire, à l'enquête. Selon toute probabilité, les écrits de Machiavel et de Montesquieu continueront encore

longtemps de travailler, c'est-à-dire à travailler la connaissance et la conscience des êtres.

Pour nous, le Florentin comme le Français sont des contemporains par les problèmes qu'ils posent, les concepts, les conceptions, les modes de résolution qu'ils avancent. Il en va d'une vision moderne du politique et de la politique, du fondement et du fonctionnement de la vie publique. C'est-à-dire, en définitive, pour le citoyen, de la possibilité d'acceptation comme légitime d'un pouvoir politique en république ou en démocratie.

Henri DREI
Paris